

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Municipalité de La Présentation, tenue le 29 juin 2026, à 18h30, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale à La Présentation et pour laquelle tous les élus ont accusé réception de l'avis de convocation émis le 15 juin 2026.

L'avis public annonçant cette séance extraordinaire traitant de l'adoption du rapport financier 2025 a été affiché le 15 juin 2026, conformément à l'article 956 du *Code municipal*.

Sont présents

Messieurs les conseillers :	Georges-Étienne Bernard Richard-David Giguère Frédéric Lussier Rosaire Phaneuf
-----------------------------	---

Sont absents

Madame la conseillère :	Myriam La Frenière
Monsieur le conseiller :	Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Madame la mairesse Louise Arpin.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Louise Arpin procède à l'ouverture de la séance à 18h47.

2- ORDRE DU JOUR

**2.1 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 124-06-26**

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Frédéric Lussier
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ordre du jour
 - 2.1 Acceptation de l'ordre du jour
- 3- Finances
 - 3.1 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2025
- 4- Période de questions
- 5- Levée de l'assemblée

3- FINANCES

**3.1 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2025
RÉSOLUTION NUMÉRO 125-06-26**

Conformément à l'avis public du 15 juin 2026 concernant le dépôt du rapport du vérificateur et du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal*;

Monsieur Jean-Yves Trottier, CPA, M.SC. de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, fait la présentation et les commentaires relatifs aux données du rapport financier;

Il est proposé par Richard-David Giguère
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le rapport financier déposé pour l'année terminée le 31 décembre 2025, tel que présenté, indiquant des revenus de 6 229 097 \$, des dépenses au montant de 6 222 987 \$, des affectations et des conciliations fiscales, des amortissements et du remboursement de la dette au montant de 378 268 \$, laissant un surplus des revenus sur les dépenses de 384 378 \$, portant ainsi les surplus accumulés affectés et non affectés à 2 357 625 \$, totalisant une répartition des fonds comme suit :

Surplus accumulé non affecté :	1 996 138 \$
Surplus affecté à la vidange des boues :	130 886 \$
Surplus affecté aux allocations de départ :	13 517 \$
Surplus affecté au centre Synagri :	217 084 \$
Budget an prochain (2026):	\$

TOTAL DES SURPLUS AU 31/12/2025 : 2 357 625 \$

D'autoriser la transmission dudit rapport financier au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portés à l'attention des membres du conseil ne sera inscrit au procès-verbal de cette séance, à moins que la majorité des membres du conseil n'en décide autrement dans chaque cas, ou à moins que cette intervention ou partie d'intervention ne fasse l'objet d'une décision du conseil.

5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 126-06-26

Il est proposé par Frédéric Lussier
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 18h48.

Louise Arpin
Mairesse

Josiane Marchand
Directrice générale et greffière-trésorière